

Obligations et marché monétaire

Qu'est-ce qu'une obligation ? Qu'est-ce que le marché monétaire ?

Les obligations (également appelées emprunts ou bonds) sont le plus souvent des emprunts obligataires, c'est-à-dire des parts d'un prêt global assorties de conditions uniformes. Les obligations sont une forme titrisée de droit de créance. En d'autres termes, l'emprunt est consigné dans un papier-valeur. Les investisseuses et les investisseurs ont droit au remboursement du capital à l'échéance ainsi qu'au paiement des intérêts. Les obligations servent à financer des projets concrets, p. ex. d'États, de communes ou d'entreprises.

La mise en circulation des titres s'effectue dans le cadre d'une procédure d'émission. C'est pourquoi les débiteurs sont également appelés émetteurs.

Le marché monétaire englobe les emprunts à court terme d'une durée inférieure à un an. Le taux d'intérêt est généralement fixé lors de la souscription. Les principaux acteurs sont les banques, les entreprises et les autorités, qui gèrent ainsi leurs liquidités.

Quels sont les différents types d'obligations et d'instruments du marché monétaire ?

Les obligations, comme les autres emprunts, peuvent être distinguées selon quatre critères

- Type de débiteur (p. ex. Confédération ou entreprise)
- Durée de l'obligation (à court ou long terme)
- Type de rémunération (fixe ou variable)
- Type de protection (p. ex. avec ou sans sûretés telles que des actifs ou des garanties)

Certains emprunts obligataires peuvent être assortis de droits ou d'obligations supplémentaires. Certaines obligations sont ainsi remboursables - à la demande de l'émetteur, ou de celle de l'investisseuse ou de l'investisseur. D'autres peuvent être converties en actions sous certaines conditions (obligations convertibles).

Il existe également différents instruments sur le marché monétaire

- Créances titrisées, p. ex.
 - bons du Trésor (p. ex. *Treasury Bills*)
 - certificats de dépôt (de banques)
 - effets de commerce (d'entreprises)
- Placements monétaires convenus par contrat, p. ex.
 - dépôts à terme
 - dépôts à terme fixe

Comment les investisseuses et les investisseurs peuvent-ils investir dans des obligations ou des instruments du marché monétaire ?

Les personnes qui investissent directement achètent des obligations d'émetteurs individuels et composent leur propre portefeuille. Il est également possible d'investir dans un portefeuille existant par le biais d'un fonds de placement : c'est ce que l'on appelle un placement collectif de capitaux.

Les fonds de placement proposent généralement aussi des instruments titrisés du marché monétaire. En revanche, les dépôts à terme et les placements fiduciaires reposent sur des contrats conclus avec une banque.

Qu'est-ce qui détermine la valeur ou le cours des obligations et des instruments du marché monétaire ?

Le cours ou la valeur résulte des paiements attendus (intérêts et remboursement), actualisés à un taux d'intérêt approprié. Ce taux d'intérêt tient compte :

- de la qualité de l'émetteur
- des garanties
- des éventuels droits spéciaux

Un taux d'intérêt sans risque sert souvent de base, p. ex. le taux pour des emprunts d'État. Des majorations d'intérêt sont appliquées pour les risques supplémentaires. Les investisseuses et les investisseurs peuvent identifier le rendement effectif d'une obligation grâce à l'indicateur « rendement à l'échéance » (en anglais : *yield to maturity*). Les mêmes facteurs d'influence s'appliquent aux instruments du marché monétaire.

Quels sont les risques des investissements dans les obligations et les instruments du marché monétaire ?

Les principaux risques des obligations et des instruments du marché monétaire sont liés aux facteurs qui en déterminent la valeur ou le prix.

- **Risque de variation des taux d'intérêt** : L'évolution du contexte des taux d'intérêt peut entraîner des baisses de cours.
- **Risque d'émetteur (risque de crédit)** : L'insolvabilité de l'émetteur entraîne des pertes pouvant aller jusqu'à la défaillance totale. Les notes de crédit des agences de notation reconnues fournissent des indications : un titre « Investment Grade » est synonyme de solvabilité élevée.
- **Risque de marché** : Les cours peuvent fortement fluctuer et entraîner des pertes à court terme.
- **Risque de liquidité** : Pour certains titres, il n'y a pas forcément une acheteuse ou un acheteur disponible à tout instant. Ce risque est plus élevé pour les obligations non cotées en Bourse.
- **Risque de change** : Si l'obligation est libellée dans une monnaie étrangère, une baisse de cours de cette devise peut réduire le rendement, en particulier pour les titres de longue échéance. Exemple : obligations en euros émises avant le début de la crise de l'euro.
- **Gros risque** : Les investissements unilatéraux dans un petit nombre d'entreprises augmentent le potentiel de perte en cas de défauts de paiement. Une large diversification peut réduire ce risque.
- **Risque de corrélation** : Les personnes qui investissent dans plusieurs instruments présentant une sensibilité similaire aux évolutions économiques peuvent subir simultanément des pertes dans plusieurs secteurs.

Qui investit dans les obligations et les instruments du marché monétaire ?

Les obligations sont considérées comme des placements monétaires classiques. Elles sont utilisées lorsque la stabilité, la prévisibilité et la régularité des revenus sont des critères importants.

Le choix des obligations dépend du profil de risque de l'investisseuse ou de l'investisseur, et de la durée de disponibilité de l'argent.

Avantages et inconvénients des obligations et des instruments du marché monétaire

Avantages possibles

- Revenus prévisibles grâce aux intérêts fixes
- Intérêts généralement plus élevés que ceux des comptes bancaires
- Liquidités planifiables grâce à une date de remboursement fixe
- Fluctuations de cours plus faibles que pour les actions
- Les titres négociés en Bourse se vendent en général rapidement
- Sécurité élevée selon la solvabilité du débiteur (niveau de sécurité maximal avec la note AAA)

Inconvénients possibles

- Risque de défaillance en cas de baisse de solvabilité de l'émetteur (exemple : obligations d'État argentines)
- Les variations des taux d'intérêt influencent le cours
- Faible rendement lorsque les taux d'intérêt sont bas (p. ex. CHF)
- Négociabilité pouvant être limitée en cas de turbulences sur le marché

Quels sont les obligations et instruments du marché monétaire proposés par la BAS ?

La BAS propose des obligations et des fonds de placement soigneusement sélectionnés. Tous les émetteurs sont contrôlés par les spécialistes en placements de la BAS sur la base de critères non seulement financiers, mais aussi écologiques et socio-éthiques stricts. Ces critères sont développés en continu.
